



**PRÉFÈTE
DE LA LOZÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DES SERVICES DE L'ÉTAT EN LOZÈRE

RECUEIL SPECIAL N° 35

Direction départementale des finances publiques de la Lozère

Publié le 08 septembre 2020

ACCUEIL DU PUBLIC : *rue du faubourg Montbel, Mende*

Services administratifs : *du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30*



Préfecture de la Lozère – BP 130 – 48005 MENDE CEDEX

Site internet : www.lozere.gouv.fr

Téléphone : 04-66-49-60-00 – Télécopie : 04-66-49-17-23

PRÉFECTURE de la LOZÈRE

RECUEIL des ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL n° 35 en date du 08 septembre 2020

SOMMAIRE

Direction départementale des finances publiques

Arrêté n° DDFIP48-2020-251-01 du 07 septembre 2020 relatif à l'ouverture au public du centre des Finances Publiques de Marvejols La Directrice Départementale des Finances publiques de la Lozère - **fermeture au public à titre exceptionnel du 8 au 11 septembre 2020.**

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA LOZÈRE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA LOZÈRE
1 ter Boulevard Lucien Arnault
BP 131
48 005 Mende Cedex

Arrêté n° DDFIP48-2020-251-01 du 07 septembre 2020

relatif à l'ouverture au public du centre des Finances Publiques de Marvejols

La Directrice Départementale des Finances publiques de la Lozère

Vu le décret n° 71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'État ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n° PREF-BCPPAT-2020-034-014 du 3 février 2020 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement d'ouverture et de fermeture des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques de la Lozère ;

ARRÊTE :

Article 1^{er}

Le centre des Finances publiques de Marvejols sera fermé au public à titre exceptionnel du 8 au 11 septembre 2020.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux des services visés à l'article 1er.

Fait à Mende, le 07 septembre 2020

Par délégation de la Préfète,

La Directrice départementale des Finances publiques de la Lozère,

SIGNE

Caroline PERNOT
Administratrice Générale des Finances publiques